



Contrat d'Abonnement Solutions Espace Innovation

N° Contrat*

A / _ / _ / _ / _ /

* Réservé Espace Innovation

ESPACE INNOVATION

Exapole – Bâtiment I – 275, Boulevard Marcel Paul - BP 10374 - 44816 Saint-Herblain - Téléphone : 02 40 95 87 47 - Télécopie : 02 28 03 59 32
SAS au capital de 90.000 EUROS - RCS Nantes N°519 013 072 00011 – APE : 7022Z
Organisme de formation en cours d'agrément

1 Vos coordonnées

Raison sociale : _____

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Correspondant : Mme Mlle Mr Nom et prénom : _____

Email du contact obligatoire : _____ Mobile : _____

Je déclare avoir pris connaissance des conditions contractuelles relatives aux divers abonnements et prestations, choisis ci-dessous.

2 Précisez votre abonnement

	Composition de votre abonnement	1 site multi-postes	Multi-sites*, multi-postes
<input type="checkbox"/>	DETECT'Mission et ses services associés Logiciel, formation, coaching, newsletter, bonnes pratiques...	Abonnement 1.500 EUROS HT/an	
	>> DATE de FORMATION retenue :		
<input type="checkbox"/>	Supports marketing Plaquettes missions, spots vidéo, manuels de commercialisation...	Abonnement 1.500 EUROS HT/an	
	<i>Montant total de votre abonnement :</i>		
<input type="checkbox"/>	Diagnostic flash de votre offre de services	390 EUROS HT	
<input type="checkbox"/>	Accompagnement sur site - 1 journée Conventionnable - Frais de déplacement en sus	1.200 EUROS HT	
	<i>Montant total des services complémentaires :</i>		

*Dans le cadre d'un cabinet multi-sites (> 1 site), veuillez annexer à ce contrat la liste des sites supplémentaires en veillant à bien préciser les raisons sociales, les adresses, les correspondants et leur e-mail. Reporter dans la case de droite le prix calculé sur la base du barème suivant : 2 sites, appliquer une remise de 6% puis, 3 à 9% - 4 à 12% - 5 à 15% - 6 à 18% - 7 à 21% - 8 à 24% - 9 à 27% - 10 à 30% ; cela ne concerne ni les groupements ni les réseaux de cabinets. Pour ces derniers, un contrat cadre est élaboré : votre contact Gauthier ROUSSEL au 02 40 95 87 47.

3 Cochez votre mois de signature

(L'année N est l'année en cours, à la signature du présent contrat)

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mois de signature	Janv. N	Fév. N	Mars N	Avril N	Mai N	Juin N	Juillet N	Août N	Sept. N	Oct. N	Nov. N	Déc. N
Votre 1 ^{er} prélèvement, le 1 ^{er} du mois :	Fév. N	Mars N	Avril N	Mai N	Juin N	Juillet N	Août N	Sept. N	Oct. N	Nov. N	Déc. N	Janv. N
Vos dates annuelles "butoir" de résiliation	Avant 1 ^{er} Janvier	Avant 1 ^{er} Février	Avant 1 ^{er} Mars	Avant 1 ^{er} Avril	Avant 1 ^{er} Mai	Avant 1 ^{er} Juin	Avant 1 ^{er} Juillet	Avant 1 ^{er} Août	Avant 1 ^{er} Sept.	Avant 1 ^{er} Octobre	Avant 1 ^{er} Nov.	Avant 1 ^{er} Déc.
Vos dates "anniversaire" et de prélèvement	Le 1 ^{er} Février...	Le 1 ^{er} Mars...	Le 1 ^{er} Avril...	Le 1 ^{er} Mai...	Le 1 ^{er} Juin...	Le 1 ^{er} Juillet...	Le 1 ^{er} Août...	Le 1 ^{er} Sept...	Le 1 ^{er} Octobre...	Le 1 ^{er} Nov...	Le 1 ^{er} Déc...	Le 1 ^{er} Janvier...
	...de chaque année											

Pièces à retourner et signature

Je vous retourne :

- Ce contrat dûment rempli, daté et signé
- Les 2 pages de conditions contractuelles paraphées
- L'annexe relative aux supports marketing le cas échéant
- L'autorisation de prélèvement dûment datée et signée
- Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B)
- La liste des autres sites à abonner (contrat multi-sites)

Option ➤

- ...Et je conserve une copie de ce contrat et de ses conditions contractuelles.

Fait _____, le _____

Signature, cachet et qualité du signataire



Conditions contractuelles de l'Abonnement Espace Innovation

A retourner
paraphé

1) OBJET DU CONTRAT

- a) Le présent contrat commercial d'Abonnement Espace Innovation a pour objet la location de supports informatiques (logiciels, vidéos, plaquettes, etc.) ainsi que l'exécution de prestations de services (cf. article 1.b) par ESPACE INNOVATION au profit du client pour les besoins de ses activités professionnelles.
- b) Les prestations de services comprennent :
- i) La mise à disposition systématique des nouvelles versions (mises à jour) des supports informatiques en location (logiciels, vidéos, plaquettes, etc.). L'abonné principal du cabinet est prévenu par e-mail au fur et à mesure des sorties. Un espace de téléchargement, accessible aux abonnés permet depuis le site www.detectmission.fr la récupération de ces mises à jour. ESPACE INNOVATION ne fournit aucun support cédérom.
 - ii) L'accès illimité au service d'assistance téléphonique ESPACE INNOVATION (ci-après désigné télé-assistance) lors de l'installation, de la prise en main, et de l'utilisation de ces supports.
 - iii) Un nombre illimité d'installations des logiciels en location, pour la seule et unique raison sociale mentionnée dans le contrat (cf. CLIENT), et pour la seule et unique adresse mentionnée dans le contrat (cf. CLIENT), à l'exception des contrats multi-sites.
 - iv) Une journée de FORMATION COMMERCIALE intitulée « l'entretien de vente réussi », formation pratique et évolutive, chaque année, au fur et à mesure de votre maîtrise de la solution DETECT'Mission (abonnement DETECT'Mission).
 - v) La NEWSLETTER DETECT'Mission avec les meilleures pratiques commerciales adaptées aux cabinets d'expertise comptable (abonnement DETECT'Mission).
 - vi) Une séance de COACHING COMMERCIAL d'1h30 en accès libre chaque mois. Inscription libre aux vidéoconférences mensuelles de coaching commercial en petits groupes (abonnement DETECT'Mission).
 - vii) L'ensemble des services offerts dans le cadre de la SAS Espace Innovation : journées des abonnés, forum, blog, études et sondages, club, etc.
 - viii) Un ensemble d'autres prestations de services.
- c) Précisions et réserves :
- i) ESPACE INNOVATION se réserve le droit de fixer le rythme de sortie des nouvelles versions (mineures et majeures) des supports informatiques en location.
 - ii) Le service de télé-assistance vous guide et vous donne des conseils par téléphone pour résoudre les problèmes directement liés à l'utilisation des supports informatiques en location. En aucun cas, il n'intervient physiquement ou à distance sur votre site.
 - iii) Les heures d'accès du service de télé-assistance sont les heures d'ouverture et de fermeture de la société ESPACE INNOVATION, c'est-à-dire du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
 - iv) ESPACE INNOVATION reste très vigilant à ce que tous les supports informatiques en location ne soient utilisés

que sur un seul et unique site géographique, et par une seule et unique entité juridique, à l'exception des contrats multi-sites. Le client déclare avoir pris connaissance de cette réglementation. Tout abus constituera un délit de contrefaçon dit de piratage passible de poursuites judiciaires.

- v) Le présent contrat concède au client le droit d'exploiter durant toute la durée de son abonnement, et uniquement durant celle-ci, les supports informatiques en location dans le cadre de ses missions et de ses actions marketing. Le client est invité à respecter scrupuleusement les conditions d'utilisation et de reproduction des supports informatiques et plus particulièrement celles des supports marketing (cf. ANNEXE Conditions d'utilisation des supports marketing). A l'issue du contrat, l'utilisation de l'ensemble des supports informatiques en location sera réputée interdite.
- vi) Ce présent contrat ne concède en aucun cas au client, à échéance de son contrat, les droits de représentation, de présentation et/ou de communication des supports marketing en location, dans tous lieux et par tout procédé existant ou à venir ; notamment par voie télématique, par internet, par intranet et/ou extranet, par la télédiffusion par voie hertzienne, par câblodistribution et/ou par satellite, par tous réseaux et/ou vecteurs analogiques, numériques, informatiques et/ou de télécommunication, par voie éditoriale, par voie d'affichage, par voie de projection publique et transmission dans un lieu public.
- vii) L'ensemble des autres « prestations de services », préalablement citées regroupe différentes prestations qu'ESPACE INNOVATION serait susceptible d'ajouter.

2) DUREE DU CONTRAT

- a) Le contrat est conclu dès la signature des présentes. La durée minimum de l'Abonnement Espace Innovation est d'une année (12 mois) à compter du 1er jour du mois suivant la signature (Ex : la date anniversaire d'un contrat signé le 12 Octobre de l'année N est donc le 1er Novembre de l'année N+1).
- b) Puis, sauf résiliation de la part du client, son Abonnement Espace Innovation se renouvelle par tacite reconduction pour une nouvelle période de douze (12) mois et ainsi de suite.
- c) Si le client désire résilier son contrat, il doit procéder à l'annulation de ce dernier au moins 1 mois (30 jours) avant la date anniversaire. Passée cette date 'butoir' de l'année en cours, le contrat se renouvellera pour une période de douze (12) mois et devra être dénoncé avant la prochaine date 'butoir'.
- d) Le client rédige un courrier simple de demande de résiliation qu'il lui suffit de faxer ou d'envoyer à ESPACE INNOVATION avant la date 'butoir' de la période en cours. La prise en compte de la résiliation par ESPACE INNOVATION est immédiate.

3) MODALITES D'EXECUTION DE L'ABONNEMENT ESPACE INNOVATION

- a) ESPACE INNOVATION met initialement à la disposition du client les supports informatiques compris dans son Abonnement Espace Innovation. Ces derniers sont accessibles depuis l'espace téléchargement dans les jours qui suivent la signature du contrat. Des codes annuels



Conditions contractuelles de l'Abonnement Espace Innovation

A retourner
paraphé

d'accès à l'espace de téléchargement et d'utilisation des logiciels (ex : abonnement DETECT Mission) sont immédiatement communiqués au client.

- b) Puis, sauf rupture du contrat aux torts et griefs du client, ESPACE INNOVATION apporte au client les prestations de service préalablement citées (cf. article 1.b).
- c) Dans les 8 jours qui précèdent chaque date anniversaire ESPACE INNOVATION communique au client ses nouveaux codes de réabonnement pour la nouvelle période de douze (12) mois.

4) UTILISATION DES SUPPORTS INFORMATIQUES EN LOCATION ET DES AUTRES PRODUITS

- a) L'utilisation des supports informatiques en location et des autres produits et services, est strictement réservée au client. Toute infraction à cette clause constitue un motif de rupture du contrat aux torts et griefs du client.
- b) Les logiciels (ex : DETECT Mission) ainsi que les autres produits (plaquettes, vidéos, kits méthodologiques, etc.) ne devront pas être restitués à l'issue du contrat ; **toutefois, et conformément à l'article 1.c-v, leur utilisation sera réputée interdite.**

5) PRIX

- a) Le prix de l'Abonnement Espace Innovation est établi au jour de la signature du contrat par référence au tarif ESPACE INNOVATION en vigueur ce même jour.
- b) En cas de modification du tarif de l'abonnement, le client en sera informé au moins un mois avant sa prochaine date 'butoir' de résiliation. A défaut de résiliation de sa part, le client sera réputé avoir accepté l'augmentation de tarif.

6) FACTURATION DES ABONNEMENTS

- a) L'abonnement Espace Innovation donne lieu à une facturation selon les prix définis dans l'article 5.a.
- b) Les modalités de facturation sont les suivantes :
 - i) la première facture est envoyée par courrier dans les jours qui suivent la signature de l'abonnement.
 - ii) les autres factures sont envoyées dans les jours qui suivent la date anniversaire.

7) CONDITIONS DE REGLEMENT DES FACTURES

- a) Les règlements sont annuels. Le mois entamé au jour de la signature du contrat est gratuit pour le client. Le premier mois de location payant est donc le suivant. Les paiements sont annuels, d'avance et obligatoirement par prélèvement automatique. Chaque prélèvement s'effectue le jour de la date anniversaire.
- b) Tout défaut de règlement autorise ESPACE INNOVATION à suspendre immédiatement l'exécution de l'Abonnement Service et à prendre toute mesure conservatoire pour sauvegarder ses intérêts, la facturation continuant de plein droit.

8) MODE DE PAIEMENT

- a) Comme mentionné à l'article 7.a, le mode de paiement s'effectue obligatoirement par prélèvement automatique.

- b) En cas d'incidents bancaires du fait du client, les frais supportés par ESPACE INNOVATION seront facturés au client.

9) RESPONSABILITE D'ESPACE INNOVATION

- a) En aucun cas la responsabilité d'ESPACE INNOVATION ne pourra être engagée pour tous dommages, de quelque nature qu'ils soient, survenant à l'occasion de l'utilisation des supports informatiques en location, des manuels et autres produits mis à la disposition du client.
- b) Le client renonce, en conséquence, tant pour lui même que pour ses préposés, à mettre en cause la responsabilité d'ESPACE INNOVATION, et garantit ESPACE INNOVATION contre toute réclamation émanant de ses préposés ou des tiers.

10) CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES LOGICIELS ET DROITS D'AUTEUR

- a) Les conditions générales d'utilisation des logiciels (ex : DETECT Mission), ainsi que les droits d'auteurs, sont ceux qui sont explicitement présentés dans les manuels d'utilisation des logiciels.
- b) Le client déclare avoir pris connaissance de ces conditions et de ces droits au jour de la signature du contrat.

11) OBLIGATION D'INFORMATION PAR LE CLIENT DES MODIFICATIONS DANS SA SITUATION JURIDIQUE OU PROFESSIONNELLE

- a) Le client s'engage à prévenir ESPACE INNOVATION par lettre recommandée des modifications intervenant dans sa situation juridique ou professionnelle (vente de sa société, changement d'adresse, etc.). Ces modifications feront l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

12) RESILIATION DU CONTRAT A L'INITIATIVE D'ESPACE INNOVATION

- a) ESPACE INNOVATION se réserve le droit de rompre le contrat d'Abonnement Espace Innovation sans motif de sa part par lettre recommandée avec avis de réception, adressée avant la date « butoir » de la période en cours avec effet au dernier jour de la période.

13) LITIGES

- a) De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu concernant en particulier sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résiliation seront soumis au tribunal de commerce de NANTES (44).



Cette annexe est indissociable du contrat principal, d'abonnement Espace Innovation.

L'abonnement aux supports marketing concerne essentiellement les plaquettes missions et les spots vidéo.

1- Utilisation et diffusion des supports

Durant toute la durée de son abonnement Espace Innovation, le client est autorisé à utiliser et diffuser les supports marketing sans limitation, dans le cadre de ses opérations commerciales et de communication, dans tous lieux et par tout procédé existant ou à venir ; notamment par voie télématique, par internet, par intranet et/ou extranet, par la télédiffusion par voie hertzienne, par câblodistribution et/ou par satellite, par tous réseaux et/ou vecteurs analogiques, numériques, informatiques et/ou de télécommunication, par voie éditoriale, par voie d'affichage, par voie de projection publique ou de transmission dans un lieu public (salons, congrès, colloques, etc.). Pour autant, le client doit veiller à ce que l'utilisation de ces supports marketing respecte scrupuleusement le code de déontologie de la profession d'expertise comptable ; et ne soit pas, par ailleurs, de nature à ternir l'image d'Espace Innovation ou à vulgariser l'utilisation de ces supports (ex : reprographie de mauvaise qualité ou simples photocopies, etc.).

A l'issue du contrat, l'utilisation de l'ensemble des supports marketing en location sera réputée interdite quelque soit leur mode de diffusion et de reproduction (supports magnétiques, papier, etc.).

Dans tous les cas, que ce soit pendant la durée du contrat ou à l'issue de ce dernier, Espace Innovation reste le seul propriétaire des droits de propriété intellectuelle inhérents à ces supports.

2- Personnalisation des supports marketing et tarification

Dans le cadre de son abonnement, le client a la possibilité de personnaliser ses supports marketing aux couleurs de son cabinet suivant des règles et des zones prédéfinies par Espace Innovation :

- Pour les plaquettes missions : le logo du cabinet, les coordonnées du cabinet et les conditions générales de réalisation et de vente,
- Pour les spots vidéo : le jingle d'introduction et le jingle de conclusion.

L'ensemble de ces modifications fera l'objet d'une prestation supplémentaire payante auprès des seuls prestataires habilités par Espace Innovation (les sociétés *COMME UNE IMAGE* et *2SI Production*).

À ce jour, la tarification de la personnalisation des supports marketing est de 390 €.ht pour 10 plaquettes missions et de 590 €.ht pour 10 spots vidéo. Espace Innovation se charge de mettre en relation le client avec les prestataires sélectionnés. La facturation est émise directement par Espace Innovation.

3- Contrat cadre et cabinet multi-sites

Dans le cadre d'un groupement ou d'un réseau de cabinets, d'un cabinet multi-sites, d'une association technique ou d'un club d'experts-comptables, le contrat d'abonnement aux supports marketing devra faire l'objet d'un protocole d'accord, dit contrat cadre, en tenant compte de la configuration technique de ces derniers (nombre de sites, extension de diffusion, etc.). Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher de Gauthier ROUSSEL, directeur associé de la SAS Espace Innovation.

Fait _____, le _____

Signature, cachet et qualité du signataire

